



*Pour diffusion immédiate
Communiqué de presse*

Ambioterra se réjouit de l'intention de la Commission de protection du territoire agricole du Québec de modifier son orientation préliminaire et de refuser la demande du Groupe Chenail concernant son projet d'usine d'asphalte à Havelock

Saint-Chrysostome, le 29 août 2024 – Le 18 mai dernier, via visioconférence, Ambioterra présentait son mémoire sur les risques potentiels liés au projet d'usine d'asphalte du Groupe Chenail à Havelock, comme plusieurs autres intervenants, lors de la consultation tenue par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Rappelons que malgré les controverses, le Groupe Chenail a installé son usine d'asphalte à Havelock sur le Mont Covey Hill, sur la propriété des Carrières Ducharme. Suite à cette consultation, la CPTAQ a émis un avis de modification de l'orientation préliminaire, le 5 juillet dernier, dans lequel elle entend maintenant refuser la demande d'autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture du Groupe Chenail. Il y est mentionné que ce projet affecterait l'homogénéité du milieu agricole environnant et nuirait conséquemment au développement et à l'épanouissement de la communauté agricole du canton d'Havelock. « À cet égard, l'homogénéité d'une communauté agricole, lorsqu'elle existe, fait partie de ce qu'il faut protéger et ce n'est pas en autorisant l'ajout d'un usage dit complémentaire à une carrière qui assurera sa protection. « À l'instar de la rencontre, la Commission est d'avis que la demande nuit à l'agrotourisme développé par les agriculteurs et les acteurs du milieu. »

Ainsi, Ambioterra qui avait demandé à la CPTAQ de rejeter ce projet d'usine d'asphalte se réjouit de constater que la CPTAQ entend rendre une décision juste et équitable pour notre région tout en protégeant notre acériculture et notre agriculture, mentionne Karel Ménard, président d'Ambioterra. Cependant, la partie n'est pas encore gagnée, et nous espérons que la CPTAQ maintiendra sa décision advenant un appel ou d'autres recours légaux de la part du promoteur dans ce dossier, poursuit Gaétant Fortier, trésorier d'Ambioterra. Finalement, nous félicitons toutes les citoyennes et citoyens et les intervenants régionaux qui ont œuvré à protéger notre patrimoine naturel, agricole et socioéconomique, conclut Céline Ouimet, secrétaire d'Ambioterra.

Pour en savoir davantage sur notre campagne *Mon arbre, ma forêt, mon avenir !*, communiquez avec nous par courriel à info@ambioterra.org, par téléphone au 450-637-8585, via notre page Facebook ou notre site Internet au www.ambioterra.org.

- 30-

Information :

Stéphane Gingras
Tél. : (450) 637-8585
Info@ambioterra.org